

LA DECENTRALISATION DES GESTIONNAIRES DE LYCEES ET COLLEGES SERAIT UNE ERREUR POUR LE SERVICE PUBLIC D'EDUCATION.



Depuis quelques temps, une nouvelle fièvre agite les milieux dits « autorisés ». Elle a pour nom « décentralite du gestionnaire ».

Cette fièvre semble viser également les « collaborateurs du gestionnaire », jusque là souvent ignorés dans les débats et réflexions sur l'éducation. Ainsi, les personnels administratifs des Établissements Public Locaux d'Enseignement deviennent soudainement un enjeu stratégique et politique dans les jeux de pouvoir entre l'État et les collectivités locales.

Cette soudaine reconnaissance est un leurre.

Elle permet à tous ceux, « autorisés » ou qui croient l'être, au nom des carences notoires de l'Etat, de ne pas se poser la seule question qui vaille pour l'avenir des jeunes sur leur lieu d'enseignement : que doit être l'EPLE ?

Les élèves, les enseignants, ont beaucoup gagné à la décentralisation, les collectivités se sont largement montrées à la hauteur de leur tâche. Grâce à elles, l'EPLE existe, creuset au sein duquel les politiques éducatives prennent forme. L'EPLE est un espace privilégié d'éducation où l'équipe de direction, avec l'aide de la communauté éducative, met en œuvre les moyens humains, matériels et financiers mis à sa disposition par l'Etat et les Collectivités.

La sérénité des établissements scolaires repose sur l'unité de l'équipe de direction.

Les élèves et les enseignants n'auraient rien à gagner à travailler dans un établissement fracturé, un établissement où la frontière entre le « central » et le « local » segmenterait l'équipe de direction au risque du conflit incessant.

La politique doit rester à la porte des établissements. Il serait calamiteux que les conflits entre l'État et les collectivités, dont l'actualité nous donne souvent l'exemple, s'incarnent entre un « chef État » et un « gestionnaire collectivité locale » au détriment de la sérénité indispensable à l'éducation et à l'enseignement.

Nous avons une certitude : si les personnels administratifs devaient être décentralisés, l'EPLE que nous connaissons n'y survivrait pas et l'on perdrait ainsi ce lieu privilégié où les acteurs publics conjuguent leurs efforts au service de l'éducation.

Il est toujours possible d'améliorer un système : nous sommes nombreux y compris avec les élus locaux, à y travailler régulièrement mais l'amélioration ne viendra pas de la dénaturation. La modification prévue du code de l'Éducation, qui institue le gestionnaire véritable adjoint du chef d'établissement en charge des relations avec les collectivités, améliore sans dénaturer : travaillons à lui donner sa pleine efficacité!

Certes oui : ce que la représentation nationale à fait, l'EPLE, la représentation nationale peut le défaire. Mais nous sommes en droit d'attendre de nos élus, s'agissant de l'avenir des jeunes, un peu plus de hauteur que le simple et caricatural adage « qui paie décide ».

Jean-Yves Rocca Secrétaire général A&I Philippe Tournier Secrétaire général SNPDEN

Pantin, le 15 décembre 2010

Contact presse SNPDEN : Patrick CAMBIER, 01.49.96.66.67 Contact presse A&I : Jean-Marc BŒUF, 06.80.07.51.04